



SUIVI À L'ACTIVITÉ

Les responsables du Parlement s'assurent que tous les élèves présentent un compte rendu de l'activité au cours des deux semaines qui suivent leur retour à l'école.

TÂCHES QUE LES ÉLÈVES DOIVENT ACCOMPLIR À LA SUITE DE L'ACTIVITÉ

TÂCHE 1 :

Tous les élèves présentent un compte rendu de l'activité au cours des deux semaines qui suivent leur retour à l'école. Elles ou ils peuvent faire une présentation orale dans une classe ou au conseil des parents ou encore rédiger un texte pour le journal de l'école, le journal régional ou le site Web du Parlement jeunesse.

ATTENTES :

L'élève doit présenter l'expérience qu'elle ou il a vécue au Parlement jeunesse pour faire connaître cette activité et pour inciter les élèves à vouloir y participer l'an prochain.

MODALITÉS :

L'élève doit présenter l'activité de façon succincte en répondant aux questions suivantes :

Qui? (p. ex., Qui organise l'activité? Qui est invité à y participer?)

Quoi?

Où?

Quand?

Comment?

Pourquoi?

Avez-vous rencontré des députés?

Qu'avez-vous appris de cette activité? Quelle expérience en retirez-vous?

Parle de l'action collective que tu as choisie et comment tu souhaites la mettre en œuvre (profites-en pour demander l'appui de tes pairs!)

TÂCHE 2 :

Les élèves verront à mettre en œuvre l'action collective choisie en groupe lors du Parlement jeunesse.